



## Banque Populaire

### Taux de crédit immobilier

Grille tarifaire des taux de crédit immobilier dans le cadre de la convention conclue entre la Banque Populaire et la Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales du Ministère de l'Agriculture et des Pêches Maritimes  
- Département de l'Agriculture -

Taux fixe HT et durée de prêt	Taux variable HT	Frais de dossier	Observations
<b>Prélèvement bancaire</b>  < à 7 ans : 4,30% Entre 7 et 15 ans : 4,40% Supérieur à 15 ans : 4,50%  <b>Prélèvement à la source</b>  4,20%	3,80% avec un minimum de 3,50% et un maximum de 4,50%	Exonération	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Extension aux conjoints dans le cadre du même programme immobilier</li><li>▪ Extension aux retraités</li></ul>

